

DÉLIBÉRATION n° 2020-06 de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ADAC 65

Présent(e)s

M. Pélieu (Président du Conseil Départemental des HP et de l'ADAC 65).

Département :

B. Poublan (Vic-en-Bigorre) ;
G. Astuguevieille (Ossun) ;
G. Isson (Aureilhan) ;
C. Robin Rodrigo (Vallée des Gaves) ;
L. Armary (Vallée des Gaves) ;
P. Péraldi (Vallée de la Barousse) ;
J. Guilhas (Val d'Adour Rustan Madiranais) ;
J. Buron (Bordères-sur-l'Échez) ;
A. Souquet (Bordères-sur-l'Échez) ;
B. Verdier (Les Coteaux) ;
J. Brune (Haute Bigorre) ;
J-C. Pédeboy (Moyen Adour) ;
I. Lafourcade (Vic-en-Bigorre) ;
M. Beyrié (Neste-Aure-Louron).



Communes :

J.M. Abbadie (Agos-Vidalos) ;	J.C. Trey (Ancizan) ;
P. Gerwig (Anères) ;	F. Matéos (Angos) ;
J. Cassou (Conseiller Municipal Les Angles) ;	
M. Menoni (Maire de Liac, représentant la commune d'Ansost) ;	
F. Anglade (Antist) ;	L. Casteran (Arcizac-Adour) ;
P. Habatjou (Arcizac-ez-Angles) ;	D. Laffont (1 ^{er} adjoint Arcizans-Dessus) ;
S. Sajous (Ardengost) + E. Gaspar (1 ^{ère} adjointe) ;	P. Carrère (Arreau) ;
A. Labarthe (Arrodets-ez-Angles) ;	S. Etienne (Artagnan) ;
P. Estrade (Aspin-Aure) ;	
M.A. Carrère (Aubarède) + C. Tapie (1 ^{ère} adjointe) ;	
M. Peluhet (Maire de Bun, représentant la commune d'Aucun) ;	J.B. Dubarry (Aulon) ;
J.F. Lapeyre (Aurensan) ;	Y. Rumeau (Aventignan) ;
D. Serres (1 ^{er} adjoint Avezac-Prat-Lahitte) ;	S. Cieutat (Azereix) ;
J.C. Pedebay (Barbazan-Debat) ;	L. Fourcade (Barbazan-Dessus) ;

M. Durand (1^{er} adjoint Bartrès) ;
J. Lagarde (Bazordan) ;
G. Daries (Bégole) ;
F. Llop (Beyrède-Jumet-Camous) ;
A.M. Bruzeaud-Soucaze (Bonnefont) ;
R.M. Colomes (Bulan) ;
M. Vignola (Buzon) ;
F. Tabel (Camalès) ;
B. Verdier (Castelnau-Magnoac) ;
T. Pourteau (Castéra-Lanusse) ;
O. Watier (Adjoint au Maire, Castéra-Lou) ;
A. Piaser (Clarens) ;
J. Begué (Esbareich) ;
P. Vuillaume (Esquièze-Sère) + R. Laffont & C. Baa-Puyoulet (Adjoints) ;
C. Montauban (Conseillère Municipale Estaing) ;
M. Bordier (Etirac) + S. Chalan-Latou (1^{er} adjoint) ;
C. Abadia (Fréchou-Fréchet) ;
S. Holubowicz (3^{ème} adjoint Galan) ;
H. Savoie (Gavarnie-Gèdre) ;
P. Darré (Gazost) ;
J. Fourcade (Ger) ;
J.C. Castérot (Geu) ;
D. Boissière (conseiller municipal Guchen) ;
S. Noguez (Hibarette) ;
J.C. Abadie (Hourc) ;
O. Sabatier (Izaourt) + S. Marrot (1^{er} adjoint) + M. Bruyerot (2^{ème} adjoint) ;
J. Verdoux (Labassère) ;
D. Carcaillon (Lagarde) ;
M. Begorre (Lamarque-Pontacq) ;
P. Espurt (Lanespède) ;
C. Giuge (Lansac) + G. Moreno Ugena (Adjoint) ;
M. Dussollier (Larreule) ;
D. Delluc (Lescurry) ;
P. Fouga (1^{er} adjoint Lortet) ;
J.M. Palao (Loures-Barousse) ;
J. Garrot (Lugagnan) ;
F. Latapi (Madiran) ;
E. Dufréchou (Mingot) ;
G. Barthe (Monléon-Magnoac) ;
D. Pujol (Montgaillard) ;
C. Rotge (Montoussé) + E. Cassagne (1^{ère} adjointe) ;
P. Ossun (Moulédous) ;
C. Labat (Oléac-Dessus) ;
M. Riquelme (2^{ème} adjointe Orleix) + G. courrèges (5^{ème} adjoint) ;
F. Bordenave (Ossun) ;
C. Rodrigues (Péré) ;
M. Pailhas (Pouyastruc) ;
J. Buron (Bazet) ;
Y. Laffaille (Beaudéan) ;
J. Cazedebat (Bernac-Dessus) ;
B. Jobet (Bizous) ;
M.J. Rottoli (Bouilh-Devant) ;
B. Peluhet (Bun) ;
J.M. Chevalier (Cabanac) ;
A. Pujo-Menjouet (Campan) ;
S. Duces (Castelnau-Rivière-Basse) ;
B. Lacoste (Chis) ;
C. Hagard (Collongues) ;
H. Latour (Maire-Adjoint Escala) ;
S. Marie-Ernestine (Estampures) ;
M.J. Rodriguez (Fréchet-Aure) ;
T. Dumestre-Courtiade (Gaillagos) ;
C. Antin (Gardères) ;
P. Gaschet (Gayan) ;
J. Montes (Gembrie) ;
G. Dubarry (Gerde) ;
R. Pujo (Gourgue) ;
J. Duffau (Hères) ;
L. Leguennic (Hitte) ;
A. Brunet (Ilhet) ;
J. Carassus-Barragay (Lacassagne) ;
P. Vignes (Laloubère) ;
J. Debat (Laméac) ;
A. Luquet (Lanne) ;
D. Dastugue (2^{ème} adjointe Lapeyre) ;
J. Fourcade (Laslades) ;
M. Menoni (Liac) ;
A. Trinc (Louit) ;
C. Nogues (Luc) ;
P. Mascle (Luquet) ;
S. Dubertrand (1^{ère} adjointe Maubourguet) ;
R. Dubertrand (Monfaucon) ;
M. Tailliez (Montégut) ;
N. Iturria (Nouilhan) ;
E. Laborde (Omex) ;
F. Marque-Sans (Oueilloux) ;
N. Pereira Da Cunha (Pierrefitte-Nestales) ;

C. Ferrer & J.L. Mascaras (Adjointe Pouzac) ;
 E. Panofre (Recurt) ;
 V. Duplan (Saint-Arroman) ;
 G. Carrère (Saint-Laurent-de-Neste) ;
 S. Chaneau-Duffaut (Saint-Paul) ;
 J. Pedarribes (Sère-en-Lavedan) ;
 C. Paulien (Séron) ;
 D. Lacassagne (Sinzos) ;
 R. Lescoute (Soues) ;
 F. Lelaurin (Tarasteix) ;
 Y. Pujo (Trébons) ;
 A. Dupont (Tuzaguet) + G. Thieffry (1^{er} adjoint) ;
 R. Mounou (1^{er} adjoint Vidouze) ;
 P. Tramont (Villelongue) ;
 S. Verges (1^{ère} adjointe Villenave-Près-Marsac).

V. Thirault (Rabastens-de-Bigorre) ;
 N. Acchini (Ris) ;
 G. Graveleine (Saint-Créac) ;
 J.C. Lassarrette (Saint-Martin) ;
 C. Lesgards (Salles-Adour) ;
 C. Aragnou (Sère-Lanso) ;
 B. Bats (Siarrouy) ;
 R. Ferrero (Soréac) ;
 P. Lacoste (Souyeaux) ;
 M.N. Taillebresse (Tibiran-Jaunac) ;
 J.P. Grasset (Trie-sur-Baïse) ;
 C. Alban-Colomes (Uzer) ;
 M. Beyrié (Vielle-Aure) ;

Communautés de Communes :

P. Carrère (Com Com Aure Louron) ;
 Y. Rumeau (Com Com Neste Barousse) ;
 C. Abadia (Com Com Coteaux du Val d'Arros) ;
 N. Pereira Da Cunha (Com Com Pyrénées Vallée des Gaves) ;
 G. Barthe (Com Com Pays de Trie et du Magnoac) ;
 J. Brune (Com Com Haute-Bigorre) ;
 P. Vignes (1^{er} Vice-Président - CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées).

Services de l'Etat et organismes partenaires :

D. Carponcin (Sous-Préfet Argelès-Gazost représentant R. Furcy, Préfet des Hautes-Pyrénées) ;
 V. Artigalas (Association des Maires HP) ;
 P. Vignes (SDE) ;

V. Dedieu (CAUE) ;
 B. Rouch (SDE).

Parlementaires :

J. Dubié (Députée des HP) ;
 V. Artigalas (Sénatrice des HP) ;
 M. Carrère (Sénatrice des HP).

ADAC 65 :

D. Tulsa (Directeur) ;
 L. Michaut (adjointe au directeur et responsable du pôle juridique & administratif) ;

B. Dubosc (conseillère juridique) ;
R. Rosato (assistant à maîtrise d'ouvrage) ;

K. Talazac (conseillère juridique) ;
N. Mainguy (assistante de direction).

Excusé(e)s

Département :

I. Loubradou (Moyen Adour) ;
L. Lagès (Vallée de la Barousse) ;
C. Autigeon (Val d'Adour Rustan Madiranaï) ;
M. Lamon (Les Coteaux) ;
N. Darrieutort Nicole (Haute-Bigorre) ;
B. Vinualès (Lourdes 2) ;
J. Abadie (Vallée de l'Arros et des Baïses) ;
C. Villégas (Ossun).

Communes :

S. Laguibeau (Adast) ;
M. Pucel (Adervielle-Pouchergues) ;
B. Roussin (Ansost) ;
C. Fraize (Arbéost) ;
I. Gandit (Aries-Espenan) ;
C. Legrand (Arras-en-Lavedan) ;
A. Dulout-Gleize (Artalens-Souin) ;
M. Planes (Artigues) ;
T. Broca (Asté) ;
P. Gistau (Avajan) ;
R. Baudiffier (Ayros-Arbouix) ;
F. Abat (Banios) ;
P. Arribet (Barèges) ;
F. Lafon-Puyo (Barlest) ;
C. Rocheteau (Bazillac) ;
F-O Manson (Beaucens) ;
C. Muse (Benque-Molère) ;
A. Ginestet-Soulié (Bernac-Debat) ;
T. Gonzalez (Bertren) ;
B. Souberbielle (Betpouey) ;
J. Pouy (Bize) ;
F. Coste (Boo-Silhen) ;
J.P. Broueilh (Bordes) ;
R. Capel (Boulin) ;
J. Paucis (Bourisp) ;
J. Fortassin (Bramevaque) ;

J.M. Boya (Adé) ;
S. Picot (Anla) ;
J. Maumus (Antin) ;
A. Verge (Arcizans-Avant) ;
L. Cazaux (Arne) ;
J.P. Cazaux (Arrens-Marsous) ;
B. Fourcade (Artiguemy) ;
A. Laborde (Aspin-en-Lavedan) ;
S. Marquerie (Astugue) ;
M.F. Barus-Verdalle (Aveux) ;
S. Cabar (Ayzac-Ost) ;
M. Larrang (Barbachen) ;
J. Vidaillet (Bareilles) ;
M. Saint-Pasteur (Barrancoueu) ;
H. Malère (Bazus-Aure) ;
P. Jouanolou (Bénac) ;
R. Subercazes (Berberust-Lias) ;
J. Sarraméa (Bernadets-Dessus) ;
C. Dutrey (Betbèze) ;
P. Begué (Bettes) ;
J.M. Bégué (Bonnemazon) ;
A. Marsalle (Bordères-Louron) ;
M. Iriarte (Bouilh-Pereuilh) ;
R. Sarrat (Bourg-de-Bigorre) ;
M. Garrocq (Bours) ;
C. Lassalle (Burg) ;

J.L. Anglade (Cadéac) ;
 J.L. Peré (Caharet) ;
 P. Lacoume (Calavanté) ;
 J.C. Fétis (Cantaous) ;
 J.M. Dupouy (Castelbajac) ;
 D. Boyer (Casterets) ;
 J. Aspect (Caubous) ;
 S. Savazzi (Cazarilh) ;
 D. Galaup (Cazaux-Fréchet-Aneran-Camors) ;
 N. Abadie (Chelle-Spou) ;
 S. Vergez (Chèze) ;
 M. Lecaunday (Clarac) ;
 E. Garié (Créchets) ;
 C. Lassime (Dours) ;
 M. Solvez (Escondeaux) ;
 R. Cauchois (Escots) ;
 J.M. Duthu (Esparros) ;
 V. Mounic (Espieilh) ;
 L. Ricard (Estensan) ;
 J.L. Ousset (Ferrere) ;
 C. Monlezun (Fréchendets) ;
 A. Ribes (Gaudent) ;
 C. Cassagneau (Gazave) ;
 O. Cartan (Génos) ;
 S. Bourdette (Germs-sur-l'Oussouet) ;
 L. Marques (Gonez) ;
 D. Chaze (Goudon) ;
 F. David (Grust) ;
 J.M. Le Bihan (Guizerix) ;
 P. Corrège (Hèches) ;
 J.M. Segneré (Horgues) ;
 A. Mur (Jarret) ;
 F. Sayous (Juillan) ;
 B. Dossat (Juncalas) ;
 R. Maisonneuve (Labatut-Rivière) ;
 N. Salcuni (Lagrange) ;
 F. Ré (Lahitte-Toupière) ;
 O. Giret (Lalanne-Trie) ;
 C. Zaïter (Larroque-Magnoac) ;
 H. Bareilles (Lau-Balagnas) ;
 G. Boué (Lezignan) ;
 F. Poizat (Lies) ;
 J. Uchan (Lombres) ;
 J.F. Dron (Loucrup) ;
 E. Bertranuc (Loudervielle) ;
 J. Casteran (Lustar) ;
 L. Grandsimon (Luz-Saint-Sauveur) ;
 M. Bessone (Cadeilhan-Trachère) ;
 A. Simonet (Caixon) ;
 F. Fines (Camparan) ;
 J.P. Laran (Capvern) ;
 J.M. Castor (Castelvieilh) ;
 J.M. Vignes (Castillon) ;
 G. Bory (Caussade-Rivière) ;
 B. Escoula (Cazaux-Debat) ;
 N. Bonnet (Chelle-Debat) ;
 P. Lafaille (Cheust) ;
 P. Dansaut (Cieutat) ;
 F. Gabriel (Coussan) ;
 J.P. Ader (Devèze) ;
 E. Lagrave (Escaunets) ;
 B. Gachassin (Esconnets) ;
 Y. Cardeilhac (Escoubes-Pouts) ;
 J.M. Granié (Espèche) ;
 H. Armanet (Estarvielle) ;
 R. Theil (Esterre) ;
 K. Brognoli (Ferrières) ;
 J. Laureys (Galez) ;
 F. Castet (Gaussan) ;
 D. Perez (Generest) ;
 F. Mur (Germ Louron) ;
 J.B. Ramon (Gez) ;
 M. Chazottes (Gouaux) ;
 S. Rahali (Grézian) ;
 A. Rivière (Guchan) ;
 V. Soubabère (Hagedet) ;
 Y. Le Cardinal (Hiis) ;
 S. Sohier (Izaux) ;
 P. Balagna (Jezeau) ;
 E. Abbadie (Julos) ;
 A. Dasque (Labastide) ;
 L. Guesdon (Lafitole) ;
 V. Lanne (Arrayou-Lahitte) ;
 P. Luscan (Lalanne-Magnoac) ;
 E. Gay (Lancon) ;
 C. Bourbon (Lascazères) ;
 E. Schreirer (Lespouey) ;
 D. Demimuid (Libaros) ;
 P. Darous (Lizos) ;
 G. Verges (Loubajac) ;
 N. Lacaze (Loudenvielle) ;
 Y. Cieutat (Luby-Betmont) ;
 D. Zapparoli (Lutilhous) ;
 D. Cuvelier (Mansan) ;

P. Gaillat (Marquerie) ;
 C. Cazenave (Marseillan) ;
 G. Barthié-Fortassin (Mauléon-Barousse) ;
 M. Fis (Monlong) ;
 V. Mazoué (Montastruc) ;
 J.C. Rogé (Montsérié) ;
 J.L. Sabathé (Mun) ;
 G. Menvielle (Neuilh) ;
 I. Loubradou (Odos) ;
 R. Dethou (Ordizan) ;
 C. Irr (Orignac) ;
 M. Suzac (Oroix) ;
 C. Abbadie-Chelle (Ossen) ;
 J.L. Ribes (Ourde) ;
 J.L. Crampe (Ourdon) ;
 D. Gosset (Ouzous) ;
 I. Robin (Pailhac) ;
 C. Caussade (Peyrouse) ;
 J. Devaud (Pinas) ;
 R. Lesaulnier (Poumarous) ;
 P. Labedens (Pujo) ;
 J.L. Sorbet (Puydarrieux) ;
 D. Masset (Sabalos) ;
 H. Rey (Sadourmin) ;
 S. Santacreu (Saint-Lanne) ;
 A. Duran (Sainte-Marie) ;
 J.C. Beaucoueste (Saint-Pé-de-Bigorre) ;
 J.P. Curdi (Saint-Sever-de-Rustang) ;
 R. Nadau (Saligos) ;
 M. Solles (Sariac-Magnoac) ;
 R. Lapeyre (Sarniguet) ;
 Y. Helary (Sarrancolin) ;
 A. Talbot (Sarrouilles) ;
 P. Pirotte (Sauveterre) ;
 L. Bouzet (Ségus) ;
 A. Lapèze-Charlier (Sénac) ;
 R. Fourcaud (Sère-Rustaing) ;
 R. Demange (Siradan) ;
 G. Dieuzeide (Sombrun) ;
 J. Lacabanne (Soublecause) ;
 J. Abadie (Tilhouse) ;
 N. Datas-Tapie (Tournay) ;
 F. Dabezies (Tournous-Devant) ;
 A. Porte (Troubat) ;
 D. Favaro (Uglas) ;
 M. Guarné (Uz) ;
 J.P. Cots (Viella) ;
 L. Lafon Placette (Marsac) ;
 A. Laffargue (Mascaras) ;
 A. Dupouts (Mauvezin) ;
 E. Climent (Mont) ;
 R. Carmouze (Montignac) ;
 J.C. Doléac (Moumoulous) ;
 B. Rouède (Nestier) ;
 F. Campan (Nistos) ;
 C. Jouret (Oléac-Debat) ;
 S. Moulédous (Orioux) ;
 S. Duclos (Orincles) ;
 E. Pique (Osmets) ;
 J.M. Duclos (Ossun-ez-Angles) ;
 J.N. Cassou (Ourdis-Cotdoussan) ;
 F. Fréchin (Ousté) ;
 M. Larre (Ozon) ;
 P. Labat (Peyret-Saint-André) ;
 G. Carrillon (Peyrun) ;
 J.L. Cazaubon (Poueyferré) ;
 J. Lurde (Pouy) ; A.I. Robuste (Préchac) ;
 E. Duffo (Puntous) ;
 A. Pailhé (Ricaud) ;
 J.P. Cavanac (Sacoué) ;
 D. Brun (Sailhan) ;
 E. Tissedre (Saint-Lézer) ;
 J. Debien (Saint-Pastous) ;
 J.B. Haurine (Saint-Savin) ;
 P. Loustau (Saléchan) ;
 O. Tortorici (Samuran) ;
 J.P. Compagnet (Sarlabous) ;
 R. Foraste (Sarp) ;
 D. Gronnier (Sarriac-Bigorre) ;
 C. Caube (Sassis) ;
 E. Castagne (Sazos) ;
 C. Barrère (Seich) ;
 I. Fouquet (Sentous) ;
 J.L. Noguère (Sers) ;
 P. Toulouzet (Sireix) ;
 C. Abadie (Sost) ;
 A. Recurt (Tajan) ;
 B. Mora (Tostat) ;
 J. Dazet (Tournous-Darré) ;
 D. Fourtine (Tramezaigues) ;
 M. Betbèze (Trouley-Labarthe) ;
 C. Habas (Ugnouas) ;
 C. Menet (Vic-en-Bigorre) ;
 V. Cascarre (Vielle-Louron) ;

P. Collado (Vier-Bordes) ;
J.P. Prat (Viey) ;
J.M. Isoart (Vignec) ;
J.P. Lapeyre (Villemur) ;
G. Lonca (Viscos) ; M. Verdoux (Visker).

T. Fourcaud (Vieuzos) ;
P. Sader (Viger) ;
N. Ducastaing (Villefranque) ;
C. Arruyer (Villenave-Près-Béarn) ;

Communautés de Communes :

F. Ré (Com Com Adour Madiran).

Organismes partenaires :

M. Danglade (AD'OCC) ;
C. Autigeon (CAUE) ;
M.L. Néaume (Initiative Pyrénées) ;
C. Jausas (CDG) ;

J.P. Sensebe (Paierie Départementale) ;
I. Pélieu (HPTE) ;
D. Fégné (CDG) ;
P. Collet (Régie Haut Débit).

Services du Conseil Départemental des HP :

O. Guyonneau (Directeur Cabinet CD) ; C. Bayet (DGS CD) ;
B. Maurel (Directeur service communication CD).

Parlementaires :

J.B. Sempastous (Député des HP).

ADAC 65 :

P. Péninou (assistant à maîtrise d'ouvrage) ; J. Falliéro (assistant à maîtrise d'ouvrage) ;
M. Latapie (assistant à maîtrise d'ouvrage).

Secrétaire de Séance : Jean GUILHAS (Val d'Adour Rustan Madiranais).

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 10 décembre 2010 portant création d'une Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités (ADAC 65) ;

VU la délibération de l'Assemblée Constitutive de l'ADAC 65 du 27 septembre 2012 approuvant notamment les statuts de l'ADAC 65 ;

VU la délibération du Conseil d'Administration en date du 05 juin 2014 portant sur la désignation des 2 Vice-Présidents au sein du Collège des Communes et EPCI ;

VU la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 27 avril 2015 portant sur la désignation des représentants du Département au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU la délibération de l'Assemblée Générale en date du 22 juin 2017 portant sur la désignation des représentants du collège des EPCI au sein du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2020 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : l'Assemblée Générale, à l'unanimité de ses membres, approuve le Rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'ADAC en 2019 ;

Article 2 : l'Assemblée Générale, à l'unanimité de ses membres, procède à la désignation des 5 représentants titulaires et des 5 suppléants composant le 2ème Collège (*maires*) du Conseil d'Administration de l'ADAC, comme suit :

Maire Titulaire	Commune	Maire Suppléant	Commune
Patrick Vignes	LALOUBERE	Yves PUJO	TREBONS
Bernard SOUBERBIELLE	BETPOUEY	Jean-Claude CASTEROT	GEU
Bruno MORA	TOSTAT	Sandra DUCES	CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
Didier LACASSAGNE	SINZOS	Anne-Marie BRUZEAU-SOUCAZE	BONNEFONT
Pierre ESTRADÉ	ASPIN AURE	Jeanne MONTES	GEMBRIE

Article 3 : l'Assemblée Générale, à l'unanimité de ses membres, procède à la désignation des 3 représentants titulaires et des 3 suppléants composant le 2ème Collège (EPCI) du Conseil d'Administration de l'ADAC, comme suit :

Président Titulaire	Communauté de Communes	Président Suppléant	Communauté de Communes
Philippe CARRERE	Aure-Louron	Yoann RUMEAU	Neste-Barousse
Frédéric RE	Adour-Madiran	Noël PEREIRA DA CUNHA	Pyrénées Vallée des Gaves
Cédric ABADIA	Coteaux du Val d'Arros	Gérard BARTHE	Pays de Trie et du Magnoac

Article 4 : le présent acte fait l'objet des formalités suivantes :

- Transmission au Représentant de l'Etat, Service du Contrôle de Légalité,
- Publication au recueil des actes administratifs,
- Insertion au registre des délibérations.

Le Président de l'ADAC 65

